

Tribunal de la concurrence



Competition Tribunal

TRADUCTION OFFICIELLE

N° de document du greffe : 894

Date : Le 2 novembre 2022

Affaire : CT-2022-002 – *Commissaire de la concurrence c Rogers Communications Inc. et Shaw Communications Inc.*

Directive aux avocats (du juge en chef Crampton, membre judiciaire présidant l'affaire)

Objet : Exclusion des témoins

Le Tribunal ordonne que tous les témoins des faits qui doivent témoigner à l'audition de la présente demande soient exclus de l'audience avant l'heure à laquelle ils doivent témoigner, à moins que le Tribunal n'ordonne le contraire.

Annie Ruhlmann
Agente du greffe
Tribunal de la concurrence

Traduction certifiée conforme
Mylène Boudreau